

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 117**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET**

---

**OBJET**

Opération "Les Millésimes" - Edition 2017

---

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction de l'Agriculture et des Territoires  
1 22 75**

## PRESENTATION

Lors du vote du budget primitif 2016, le Conseil Départemental a voté une enveloppe de crédits de 244 000 € (programme N°10341), consacré au financement d'opérations de promotion des produits du terroir.

### I – HISTORIQUE DU PROJET

Le Millésime est une opération de promotion générique des vins des Bouches-du-Rhône qui annonce à la presse, aux professionnels du vin et aux acheteurs potentiels (sommeliers, cavistes, restaurateurs...) les caractéristiques des vins du département issus des précédentes vendanges.

**En 2016, cette opération** a été profondément remaniée pour la redynamiser, d'une part en la recentrant sur un objectif de promotion de l'ensemble des vins des Bouches-du-Rhône et d'autre part en la transformant en une manifestation à la fois professionnelle, culturelle et festive. La manifestation a été maintenue à l'Hôtel du Département mais sous le co-pilotage des services du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et de ceux de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Rebaptisée « **Les Millésimes** », la manifestation a été ré-orientée sous un angle « culture et vin » (conférence sur l'archéologie marine et le vin et découverte des millésimes dans une ambiance musicale et de jeux de casino) et organisée le vendredi 11 mars 2016, en matinée (jour de la semaine et horaires plus attractifs pour les journalistes) au lieu d'un lundi soir comme les années précédentes.

Ce nouveau projet qui se voulait être un évènement fort et attractif pour les journalistes a parfaitement atteint son objectif avec de nombreuses retombées presse grand public. En revanche, l'objectif de moyen terme, qui était de mobiliser un maximum de professionnels acheteurs potentiels et de favoriser les relations commerciales entre viticulteurs et professionnels, n'a été atteint que dans une moindre mesure.

C'est pourquoi, il vous est proposé pour 2017, une opération « Les Millésimes » nouvelle formule qui sera à la fois un évènement fédérateur pour l'ensemble des professionnels et un tremplin médiatique pour la promotion générique des vins des Bouches-du-Rhône, tout en recherchant à séduire une clientèle professionnelle susceptible de nouer des relations commerciales avec nos producteurs.

### II - LA DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE – 22, avenue Henri Pontier – 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 – Président : Monsieur Claude ROSSIGNOL.

La Chambre d'agriculture qui prend désormais la maîtrise d'ouvrage de l'opération, sollicite le Conseil Départemental à hauteur de 33 000 € pour l'organisation de la

manifestation « les Millésimes » 2017, de façon autonome avec l'ensemble des organisations et représentants professionnels de la filière viticole.

Trois objectifs stratégiques lui sont assignés :

- faire de la manifestation un évènement pivot de « l'agenda viticole » départemental,
- investir Marseille, afin que les vins des Bouches-du-Rhône y soient davantage commercialisés,
- assurer la promotion des vins du département en s'adressant à différents relais médiatiques,

Au regard des enjeux de reconnaissance et de visibilité de l'opération en particulier auprès d'un public spécifique, la Chambre d'Agriculture propose de recourir aux services d'une attachée de presse spécialisée pour professionnaliser sa prestation et intégrer, en amont de la manifestation, une action forte de communication.

Ainsi, ce projet comporte une phase préparatoire avec notamment :

- la création d'une page Face-book (relais d'information sur les différentes opérations de promotion viticoles du département, la manifestation « les Millésimes » et la promotion des différentes appellations) ;
- l'organisation d'un voyage de presse avec les journalistes, la veille de la manifestation ;
- le montage d'un clip vidéo de promotion de la manifestation.

La manifestation qui sera désormais organisée à l'extérieur de l'Hôtel du Département est prévue dans un lieu de prestige à Marseille pour mettre en valeur une image de produits d'exception. Ce lieu connu et reconnu a pour but d'être attractif à la fois pour les journalistes et les personnes influentes dans le commerce du vin du bassin de consommation marseillais.

L'opération aura lieu en soirée le 7 février 2017 et sera placée sous le parrainage d'une personnalité.

Le plan de financement prévisif de ce projet est le suivant :

Dépenses	En euro	Recettes	En euro
- Frais d'étude, d'organisation et d'animation (journées conseillers de la Chambre d'agriculture)	17 775	- Subvention du Conseil Départemental	33 000
- Frais de location	6 500	- Participation de la Chambre d'agriculture	3 755
- Défraiement intervenants	1 500	- Participation des viticulteurs	3 000
- Animations (ambiance musicale, sonorisation et lumière)	2 000	- Sponsors	2 000
- Mise à disposition des échantillons de vin (pour la dégustation et les lots) et animation des viticulteurs	3 000		
- Buffet pour 300 personnes	8 000		
- Frais de communication (Attaché de presse spécialisé en viticulture)	3 000		
<b>TOTAL</b>	<b>41 775</b>	<b>TOTAL</b>	<b>41 755</b>

Il est à noter que la mise en œuvre de ce projet pourrait nécessiter une collaboration entre les services du Conseil Départemental et ceux de la Chambre d'agriculture notamment pour la partie plan de communication.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'accorder à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône une subvention de 33 000 € pour mener à bien ce projet de « Les Millésimes », édition 2017. Un avenant à la convention avec la Chambre d'Agriculture est annexé au présent rapport.

## INCIDENCE FINANCIÈRE

N° programme	N° opération	Libellé	I.B.	N° A.P.	Engagement
10341	1012621	Promotion des produits agricoles	65-928-65738	Hors AP	33 000 €

## **PROPOSITION**

Sur proposition de Madame la Déléguée à la Viticulture et eu égard à ce qui précède, je vous saurais gré de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

**AVENANT A LA  
CONVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES FINANCEMENTS  
AFFECTES AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ENTRE LA  
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHONE ET LE  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE**

**CONCLUE ENTRE :**

**Le Département des Bouches-du-Rhône**, représenté par sa Présidente, **Madame Martine VASSAL**, autorisé à signer le présent avenant à la convention par délibération n° de la Commission Permanente, en date du 16 décembre 2016

d'une part,

**ET**

**La Chambre départementale d'agriculture**, 22 avenue Henri Pontier – 13626 AIX-EN-PROVENCE, représentée par son Président, **Monsieur Claude ROSSIGNOL**, ayant tout pouvoir à l'effet des présentes, en vertu de l'article R511-64 du Code Rural et Forestier,

d'autre part,

Vu la délibération n° 95 de la Commission Permanente du 27 mai 2016 décidant d'accorder à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône une subvention globale d'un montant de 491 600 € au titre de l'année 2016 pour un ensemble d'actions ;

Vu la convention de subvention signée en date du 28 juillet 2016, conclue entre la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et le Département ;

Vu la demande de subvention pour l'organisation de l'opération « Les Millésimes 2017 » ;

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 :**

Une subvention de 33 000 € est accordée à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône par délibération de la Commission Permanente susvisée, pour l'organisation de l'opération « Les Millésimes 2017 » en février 2017.

Le versement de cette subvention sera effectué en deux temps : 50% de la subvention dès signature par les deux parties de cet avenant et 50% dès la transmission du bilan d'activité et financier de la manifestation.

**ARTICLE 2 :**

L'ensemble des stipulations de la convention initiale susvisée est applicable à cette subvention.

**Fait à Marseille, le**

**Le Président de la Chambre  
d'agriculture des Bouches-du-Rhône**

**La Présidente du Conseil  
Départemental et par délégation, la  
conseillère départementale déléguée  
à la viticulture**

**Claude ROSSIGNOL**

**Marie-Pierre CALLET**